

DIU - mi temps - Conseiller principal d'éducation	Attendus évalués	V HORAIRE
Mi-temps de formation		250h
BCC1 Piloter l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours des élèves dans un climat qui contribue au bien-être dans l'établissement, à la sécurité et à la qualité des apprentissages		
UE 1 : Piloter l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours des élèves dans un climat qui contribue au bien-être dans l'établissement, à la sécurité et à la qualité des apprentissages		145
Préparation au métier, éthique et mise en œuvre de la pratique professionnelle du CPE Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité de CPE Savoirs et méthodes pour la préparation au métier de CPE ; action professionnelle du CPE ; Dimensions axiologiques et relation à l'élève	CPE-1.1 Encadre, organise et anime l'équipe de vie scolaire CPE-1.2 Contribue à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement CPE-1.3 Veille au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement CPE-1.4 Accompagne individuellement et collectivement les élèves dans leurs apprentissages scolaires et citoyen et participe à la construction des parcours éducatifs. CPE-1.5 Traite l'information et communique de manière adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) en mobilisant une posture d'écoute et une attitude favorable aux échanges CPE-1.6 Collabore au sein de la communauté éducative	76
Culture de l'évaluation de la vie scolaire de l'établissement et mise en oeuvre du volet éducatif du projet d'établissement.		21
Evoluer dans son environnement professionnel en prenant en compte les caractéristiques de l'établissement et le profil des élèves rencontrés Stage en établissement formateur Accompagnement à l'intégration et à la connaissance de l'école d'accueil ; Participation aux actions du projet d'école Développer une professionnalité en lien avec le contexte de l'école d'acceil ; travailler en équipes, identifier les continuum Participer aux réunions et aux formations d'équipes S'ouvrir sur les partenriats		24
Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité Analyses de Pratiques Professionnelles : regroupement disciplinaire ou interdisciplinaires sous forme d'ateliers d'analyse de pratique : maîtrise des pratiques d'enseignement en responsabilité, leviers, difficultés		24
BCC2 Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves		
UE 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves		40
Gérer sa classe, les élèves, communiquer et évoluer dans ses missions d'enseignement et d'éducation 18h : Accompagnement tuteuré par groupe interdisciplinaire et/ou réseau académique dans la prise de fonction (évoluer dans ses missions et dans son environnement professionnel) et dans la gestion de classe et l'autorité	2.1-Comprend et prend en compte la diversité des élèves en mobilisant les savoirs et ressources professionnelles sur le développement de l'enfant et l'accessibilité pédagogique 2.2-Engage les élèves dans les apprentissages et dans une évaluation positive pour la réussite de tous en mobilisant des stratégies et des démarches adaptées 2.3- Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, et contribue au développement d'un climat scolaire serein 2.4- S'engage dans le suivi et l'accompagnement du parcours scolaire de l'élève en participant au travail collectif mis en place dans son établissement et en favorisant la coéducation	18
Connaître, accompagner et prendre en compte la diversité des élèves 12h : EBEP et école inclusive, différenciation et pratiques pédagogiques		12
Psychologie et sociologie des apprentissages 10h : Psychologie cognitive des apprentissages - Apprentissages, mémorisaion...		10
Renforcer l'accompagnement --> dans l'appropriation des savoirs disciplinaires et didactique pour enseigner, --> dans la posture, l'éthique --> dans la mise en place d'un cadre pédagogique au service des apprentissage 24h max [une partie peut être déduite des autres modules]: modules de renforcement en adaptation au parcours intial de formation ; Dispositif d'accompagnement complémùnetaire ou renforcé à prescrire selon les besoins et à contractualiser		24
BCC3 Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		
UE 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		35
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; Respecter et faire respecter les valeurs de la République 18h : Système éducatif, Ethique et déontologie , système étranger 12h : Laïcité et lutte contre les discriminations 6h : numérique	3.1-Inscrit son action dans les principes et enjeux du système éducatif, le cadre réglementaire, juridique et éthique du métier 3.2-Transmet les principes et valeurs de la République (égalité, tolérance, refus de toute discrimination) et prend en compte les enjeux de la laïcité dans ses missions 3.3- Développe et intègre la culture numérique dans sa pratique professionnelle (pratique, réflexion, connaissance) en exploitant les possibilités offertes par la diversité des outils et les environnements numériques.	35

	BCC4 S'engager dans une démarche de développement professionnel		
	UE 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel		30
	S'engager dans des communautés de pratiques ; accompagnement à la production de ressources en lien avec des questions professionnelles vécues 30h : Evoluer au sein d'une communauté de pratiques articulant terrain-formation et recherche Réflexivité, pratique de terrain et recherche en éducation - accompagnement à la conception et la mise en oeuvre d'action(s) portant sur une question spécifique s'inscrivant dans un travail de communauté de pratiques	4.1- S'engage dans une démarche scientifique et réflexive mobilisant les savoirs de la recherche pour analyser sa pratique et en évaluer l'efficacité auprès des élèves et de l'établissement scolaire 4.2-Identifie et formule ses besoins de formation, et prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens). 4.3-Présente son travail et les démarches mobilisées en utilisant les outils et les cadres adaptés.	30